

Certificat d'affichage de l'avis d'appel à candidatures
Location de terres à vocation pastorale

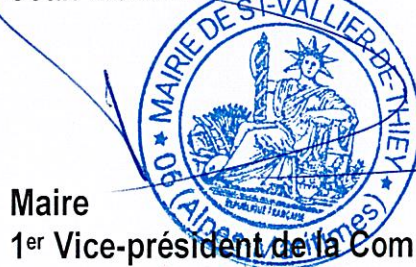
Le Maire de SAINT-VALLIER-DE-THIEY,
Département des Alpes-Maritimes,

CERTIFIE que l'avis d'appel à candidatures concernant la location de terres à vocation pastorale par la Commune de SAINT-VALLIER-DE-THIEY, a été affiché le 4 mai 2026 à l'entrée de la Mairie pour une durée de **15 JOURS**.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à SAINT-VALLIER-DE-THIEY, le 04/05/2026

Jean-Marc DÉLIA



Maire
1^{er} Vice-président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse
Ancien Sénateur des Alpes-Maritimes